



Traité Zevahim

Michna 6 - Chapitre 11

כְּלִי נְחֹשֶׁת שֶׁיֵּצֵא חוּץ לַקִּלְעִים,
וְנִכְבֶּס וּמוֹרְקוֹ וְשׁוֹטְפוֹ בְּמָקוֹם קָדוֹשׁ.
וְנִטְמָא חוּץ לַקִּלְעִים,
פּוֹתְתוֹ,
וְנִכְבֶּס וּמוֹרְקוֹ וְשׁוֹטְפוֹ בְּמָקוֹם קָדוֹשׁ:

[Quant au]récipient en cuivre[dans lequel a été cuit un sacrifice pour le péché]qui est sorti des rideaux, on le remet dans[la cour], on[le nettoie]et on le rince dans un lieu sacré.[Si le récipient]est devenu rituellement impur en dehors des rideaux, on[le brise en y perçant un grand trou pour le rendre rituellement pur], on rentre dans[la cour avec lui], on le nettoie et on le rince dans un lieu sacré.



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions